38e Année - N° 2978. Le No 0 25 c. Paraît le Samedi 13 Novembre 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

Les Richesses Naturelles des Alpes

La mise en valeur de nos Richesses

IV

Dans une série d'articles nous avons recherché les diverses richesses que pouvait posséder notre région et examiné le profit que l'on était en droit d'escompter de l'exploitation des dites richesses.

D'abord le pittoresque de notre canton pourrait amener les touristes et estivants durant la belle saison et développer ainsi l'industrie hôtelière.

Les richesses minières si nombreuses dans notre pays pourraient être exploitées et le développement industriel s'en suivrait.

Enfin nous avons indiqué combien la « houille blanche » était abondante dans nos Alpes et le prix inestimable que l'on retirerait de la captation de nos chûtes d'eau.

Sans doute ce sont là des projets de longue haleine qui ne peuvent voir leur mise à exécution du jour au lendemain. Il faut se mettre résolument à l'œuvre avec la ferme volonté d'aboutir.

Pour cela il faut que notre pays choisisse comme représentant des hommes avertis et de sens pratique. La mise en œuvre de ces divers projets soulève des difficultés de toute nature par lesquelles il ne faut point se laisser rebuter. Tout d'abord les questions financières sont au premier plan ; il est nécessaire que les pouvoirs publics, loin d'entraver l'initiative privée, l'encouragent, la soutiennent grâce à des fonds de subvention. Il faut que l'Etat et le Département en présence des études que les gens pratiques lui présentent aident toute œuvre sérieuse susceptible de créer une source de richesses profitables à tous.

Les difficultés financières ne sont pas les seules à envisager en l'espèce ; les questions Juridiques soulevées par ces projets sont des plus importantes. Les droits de propriété, de servitude, l'utilité publique sont à la base de tous ces travaux. Il est donc nécessaire que les électeurs confient la défense de leurs intérêts à des représentants qualifiés qui pourront apporter à la cause qu'ils veulent servir l'appui de leurs lumières et la connaissance profonde des affaires.

Il faut surtout que ces représentants se fassent une idée bien nette de leurs devoirs et sachent s'abstenir de tout ce qui peut nuire au but poursuivi. Il apparait que malheureusement trop souvent les mandataires du Suffrage Universel sacrifient les intérêts de leurs mandats au plaisir ou à l'habitude de politiquer, de discuter

" On vit de bonne soupe et non de beaux discours "

comme disait l'autre. Dès lors il convient, surtout au Conseil Général, de donner avant tout et pardessus tout la priorité aux intérêts du canton ! Vivre d'abord, philosopher ensuite. Un Conseil général est une sorte de Conseil d'Administration qui dirige une société appelée « Département » dont la prospérité est fonction de l'activité et de l'énergie du dit Conseil, ainsi que de l'intelligente initiative de ses membres La politique ne pourrait à notre sens que nuire aux intérêts du departement. Et c'est tellement la manière de voir du législateur que la loi interdit aux assemblées départementales les vœux qui revêtent un caractère politique.

Le Progrès social dans toutes ses manifestations, l'amélioration du sort des classes laborieuses, la création de la richesse sous toutes ses formes dans le département nous parrait être le meilleur programme qu'une assemblée départementale puisse se tracer

Si les électeurs du Canton de Sisteron nous font l'honneur de nous choisir comme représentant c'est à cette tâche que nous consacrerons tous nos efforts, toutes nos connaissances, toute notre activité.

EMILE GALICI,
Docteur en Droit Es-Sciences Politiques et Economiques.
Lauréat de la Faculté de Paris.
Candidat des partis Républicain-Socialiste et Socialiste Indépendant à l'Election Cantonale du 21 novembre 1926.

UNE RÉUNION

Le citoyen Léon Jourdan, ancien Conseiller Général de Sisteron, dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat a crû devoir rendre compte de son court mandat. Il avait réuni les électeurs sisteronnais mardi soir dans la salle du Casino

Certains prétendaient que ce compte-rendu de mandat n'était qu'un coup de sonde destiné à renseigner l'ancien Conseiller général sur l'état d'esprit de la population et à lui faire connaitre s'il pouvait tenter une fois encore la Fortune Electorale.

Aussi la salle était-elle comble de gens curieux de savoir ce qui allait se passer. Il ne se passa rien du tout.

Le citoyen Jourdan fit connaitre quel avait été son rôle au Conseil général ; l'Assemblée se montra assez réservée. Il termina en indiquant les conditions dans lesquelles il prétendait avoir été invalidé. Il ne parla à ce sujet que de l'affiche apposée par ses amis portant en gros caractère « *Retrait de Candidature* ». (Il s'agissait naturellement de la candidature de son concurrent d'alors le citoyen Galici). Il prétendait que cette affiche était insuffisante pour motiver une invalidation et que c'était à des influences étrangères au citoyen Galici que cette dernière était dûe.

Il indiqua en outre que le citoyen Galici en lui faisant notifier l'arrêt du Conseil d'état, l'avait empêché de voter pour M. de Courtois à la Présidence du Conseil général.

Le citoyen Galici ayant été mis en cause monta à la tribune et s'expliqua sur les conditions dans lesquelles il avait obtenu du Conseil d'Etat l'invalidation de son concurrent.

Nous ne saurions mieux faire, pour résumer son argumentation, que de produire les considérants sur lesquels le plus haut tribunal administratif s'est basé pour rendre sa décision :

Le Conseil d'Etat statuant au Contentieux (section spéciale du Contentieux - 3e sous-section),

Siégeant en audience publique,

Sans qu'il soit besoin de statuer sur les autres griefs :

Considérant qu'il résulte de l'instruction que, le 22 Juillet 1925, dans le « Petit Provençal », journal qui patronait la candidature du Sieur Jourdan, a paru un article intitulé « le désistement du sieur Galici » et qu'une affiche reproduite dans le « Petit Provençal » du 24 Juillet et dans « le Cartel » du 25 Juillet, veille de l'élection a annoncé le retrait de la Candidature du citoyen Galici ;

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le Sieur Galici ne s'était pas désisté et n'avait pas retiré sa candidature ;

Considérant que la rectification du Sieur Galici n'a pu se produire que dans des conditions telles que tous les électeurs de la circonscription ont pu n'en avoir pas connaissance ; que dans ces circonstances la publication de l'article et de l'affiche annonçant son désistement a constitué une manœuvre de nature à induire les électeurs en erreur et à vicier les résultats de l'élection ;

DECIDE

L'élection du Sieur Jourdan en qualité de Conseiller général du canton de Sisteron est annulée.

***

Quant à la signification faite par le citoyen Galici lors de l'entrée en séance du Conseil géneral, elle était uniquement motivée par le respect des décisions de la Justice. Il eût été profondément regrettable qu'un arrêt du Conseil d'Etat fut foulé aux pieds, sans compter que les votes auxquels aurait pris par le Conseiller général invalidé auraient pû être argués de nullité. Quant à la personnalité du vidame de Courtois, celle-ci n'était nullement en cause. La République n'aurait d'ailleurs pas perdu grand chose à ce que cet ancien candidat royaliste à Barcelonnette ne présidât pas le Conseil général des Basses-Alpes. Son républicanisme est si pâle et de si fraiche date ! M. de Courtois a l'habitude en effet, avant de prendre une étiquette de « s'assurer de l'air du temps ». Il est tantôt royaliste et tantôt républicain ; parfois les deux en même temps ! Il flatte simultanément la droite et la gauche. Chacun se souvient de la bonne blague que lui fit à ce sujet, il y a quelques années, M. Charles Prunier. Le facétieux Conseiller général de Seyne-les-Alpes, ayant à lui faire parvenir une lettre pendant une session du Conseil général, alors que M. Joseph Reinach était le chef incontesté du parti avancé, libella l'adresse de la façon suivante :

A Monsieur Paul de Courtois
chez Monsieur Joseph Reinach,
..... ou chez Monseigneur l'Evêque de Digne.

Si donc la signification du citoyen Galici (qui n'était, nous le repétons, pas faite dans ce but), avait pû préjudicier à M. de Courtois, la gauche s'en serait certainement consolée facilement.

L'assemblée sauf quelques électeurs, donna son approbation aux explications sincères et conformes à la réalité, du citoyen Galici.

A la fin de la séance M. Joseph Turcan sortit de sa poche un ordre du jour où il couvrait de fleurs (de chrysantèmes, hélas !) M. Jourdan. Quelques mains se levèrent pour l'adoption ; aucune à la contre-épreuve.

Nous devons à la vérité de reconnaitre que M. Léon Jourdan sût mettre dans les raisons qu'il allégua pour justifier son départ, une philosophie de bon aloi qui le rendit sympathique à tous. Quand il parla de la versatilité de certains hommes et des défaillances individuelles qui l'obligeaint à abandonner la lutte, les regards se portèrent sur M. Joseph Turcan qui était sur l'estrade ; celui-ci baissa la tête : il commençait à expier.

© VILLE DE SISTERON

Une Lettre

Le citoyen Emile Galici a adressé au gérant du Petit Provençal, *la lettre suivante :*

Sisteron, le 11 Novembre 1926.

Monsieur le gérant,

En vertu de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, je vous prie et au besoin vous requiers de vouloir bien insérer dans votre plus prochain numéro, la réponse suivante à la même place que l'article me concernant paru dans votre numéro du 11 courant, page 4, première colonne.

« Vous me faites un grief d'avoir fait invalider le citoyen Jourdan et vous parlez des influences occultes qui selon vous, travaillèrent par dessus moi pour parvenir à cette fin.

Vous vous trompez étrangement. L'agent le plus actif de l'invalidation a été votre honorable journal lui-même. J'ai produit au Conseil d'Etat le numéro du « Petit Provençal » du 22 juillet 1925, lequel publiait un article portant comme titre « le Désistement du citoyen Galici ». J'ai produit également le numéro du « Petit Provençal » du 24 juillet 1925 annonçant le retrait de candidature du citoyen Galici en faveur du citoyen Jourdan.

J'ai produit encore le numéro du Cartel du 25 juillet 1925, veille de l'élection, qui avait inséré en première page les deux documents ci-dessus qui affirmaient des faits contraires à la vérité.

Sur ces pièces le Conseil d'Etat avec l'indépendance et le souci de la Justice qui lui sont propres, et que nul, jusqu'à ce jour n'avait jamais osé contester, a rendu l'arrêt dont ci-dessous un extrait :

« Considérant que dans ces circonstances « la publication de l'article et de l'affiche « annonçant le désistement du citoyen Galici » a constitué une manœuvre de nature à in- « duire les électeurs en erreur et à vicier « les résultats de l'élection.

DECIDE

« L'élection du sieur Jourdan en qualité » de conseiller général du canton de Sisteron « est annulée. »

Dès lors tous les électeurs de bonne foi seront d'avis qu'en agissant ainsi j'ai usé du droit qu'ont tous les citoyens français de saisir la Justice de leur pays lorsqu'ils se prétendent lésés.

Mieux que cela, j'ai, en l'espèce fait respecter le suffrage Universel puisque les manœuvres employées contre moi " étaient de « nature à induire les électeurs en erreur « et à vicier le résultat du scrutin »

Dans ces conditions je suis heureux et fier du résultat obtenu et je conserve au cœur la satisfaction du devoir accompli.

Quant à dire que j'ai dû quitter la tribune sous les critiques de l'orateur communiste, c'est (comme on dirait au faubourg) "aller un peu fort." Nous avons quitté la tribune, M. Jourdan, l'orateur communiste et moi même en même temps la réuniou terminée ; et si quelques citoyens ont pu rire ce devait être certainement de mes adversaires qui riaient jaune à la pensée des résultats du 21 Novembre courant. Ce jour là les électeurs du canton de Sisteron, se souvenant des manœuvres dolosives employées contre moi l'an dernier sauront faire respecter leur volonté en envoyant siéger au Conseil général des Basses-Alpes le républicain socialiste que je suis.

Veuillez agréer, etc., etc.

Emile GALICI,
Candidat aux élections cantonales du 21 novembre 1926.

ACTUALITES

Le Congrès du Parti Radical qui vient de se tenir à Bordeaux a fait couler beaucoup d'encre. Ce parti révèle son impuissance à faire aboutir les réformes sociales. Il a simplement mis en relief d'une façon incontestable le désir très grand chez tous ses membres de continuer à profiter le plus longtemps possible de l'assiette au beurre.

Constatant un jour l'absence de personnalités marquantes pour diriger ce parti, un orateur s'écriat : « Le parti Radical manque de têtes ! » Et un homme d'esprit faisant allusion à l'appétit de la plupart de ses membres, ajouta : « En effet, il n'a que de l'estomac ! »

On justifiait ainsi la définition de cet humoriste qui appelait le Radical « un produit souvent creux, rouge au dehors, blanc au dedans, qui se place toujours près de l'assiette au beurre ».

Ce Congrès de Bordeaux, aux yeux de tous a été d'une évidente stérilité, même aux yeux des radicaux les plus impénitents On cite à ce sujet un joli mot d'un radical notoire, M. Queuille, l'ancien ministre de l'Agriculture : Alors que dans les couloirs de la Chambre, entouré de journalistes, il discourait sur le radicalisme, il eût à propos du Congrès de Bordeaux ce joli mot empreint de vérité : « Ce Congrès, dit il, ça se résume à ça : ils étaient quatre qui ne voulaient pas se battre. »

En effet comme résultat ce fut seulement l'embrassade des quatre chefs qui briguaient la présidence. C'est un peu maigre. Les électeurs ne se contenteront pas d'un si piètre résultat.

LE COIN DU POETE

Ode à Saint-Geniez

I

Toi poète qui prends ta muse
Vas-tu chanter de ce pays,
La grandeur dont on accuse
Notre vieille Théopolis ?

II

D'abord, voici un défilé
Où les Romains en gens pratiques,
Ont voulu que du vieux passé
Restent des traces historiques

III

En effet le passant s'attarde,
Regardant l'inscription d'antan,
C'est à regret qu'il se hasarde
A continuer plus avant.

IV

La vallée s'ouvre étincelante,
La verdure en un grand tapis
Semble chanter et, souriante,
Le conduit vers Théopolis.

V

Dromont... a-t-il été vanté
Rocher magique et grandiose ?
Avec, assise à ses côtés
Sa chapelle qui se repose.

VI

Peut-on oublier tous ces sites,
Laissés jadis par nos aïeux,
Pendant que le monde gravite
Ces coins-là ne sont jamais vieux.

F. BORRELY.

Chronique Electorale

La candidature Emile GALICI est celle qui parait devoir réunir le plus grand nombre de suffrages.

Ainsi c'en est fait : M. Léon Jourdan ne sera pas candidat. Il a annoncé sa résolution définitive mardi soir au Casino lors de son compte rendu de mandat.

Il s'en va victime de la versatilité humaine et de *défaillances individuelles* ainsi qu'il l'a déclaré lui-même.

Il reste donc sur les rangs à l'heure actuelle le citoyen Emile Galici, Docteur en Droit, Lauréat des Facultés de Paris, candidat des partis républicain-socialiste et socialiste indépendant, ainsi que le citoyen Chaix, candidat B. O. P. (Bloc Ouvrier et Paysan.)

Des papillons portant le nom d'un troisième candidat ont toutefois été apposés il y a quelques jours. Il s'agit de M Ernest Esclangon, Directeur de l'Observatoire de Strasbourg, qui se présenterait sous l'étiquette de Républicain-Socialiste Indépendant. Ce dernier serait paraît-il actuellement à Strasbourg et ne viendrait que les derniers jours soutenir sa candidature.

La candidature du citoyen Emile Galici rallie l'immense majorité des suffrages ; l'appui des plus effectifs que lui assure dans la ville une haute personnalité politique, ainsi que le concours dévoué qu'il rencontre chez le Docteur Robert dans les campagnes, font d'ores et déjà de lui, l'élu du premier tour.

Ce sera tout profit pour notre canton car notre concitoyen Emile Galici qui va se fixer dans notre région pourra rendre de signalés services à nos populations Nous sommes en effet à l'heure actuelle, privés de tout conseil Juridique et les moindres difficultés de droit nous obligent à des déplacements onéreux.

Le citoyen Galici venant demeurer près de nous pourra tout en apportant ses soins et diligences aux affaires du Canton renseigner nos concitoyens sur les questions d'intérêt privé qu'ils pourraient lui soumettre.

Le succès du citoyen Emile Galici est donc assuré et le 21 Novembre c'est avec une majorité écrasante que les électeurs lui feront l'honneur de le désigner comme Conseiller générrl du Canton de Sisteron.

Chronique Locale

SISTERON

Par décret en date du 6 novembre les électeurs du Canton de Sisteron sont convoqués à l'effet d'élire un représentant au Conseil général en remplacement de M. Jourdan dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat sur la protestation de M. Emile Galici.

De nouvelles élections auront lieu le 21 novembre 1926

Eldorado-Bal.

Demain dimanche à 9 heures dans la salle de l'Eldorado, grand bal à grand orchestre par la Fanfare du Boumas.

Prix d'entrée, Dames, 2 fr. ; hommes 3 f.

Eldorado-Cinéma.

On nous annonce que bientôt l'impresario PELESTOR prendrait la Direction de l'Eldorado Cinéma pour y donner chaque dimanche une matinée avec des films inédits et retenus en exclusivité pour Sisteron.

La production qui sera présentée laissera loin derrière, tout ce que notre public a vu jusqu'à ce jour.

Acte de Probité.

Nous sommes heureux de signaler le geste honorable de M Echavel, commis de 1re classe à notre gare qui a trouvé sur la table de fichage des bagages un portefeuille contenant environ huit mille francs qu'il a immédiatement rendu à son légitime propriétaire.

Toutes nos félicitations à cet honnête employé.

HUILES - SAVONS - CAFÉS

Imbert Gabriel

Rue Saunerie - SISTERON - Rue Saunerie

R. C. No 716. Téléphone 60.

M. IMBERT Gabriel à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de transférer son magasin d'épicerie, primeurs, situé anciennement rue Mercerie dans la rue Saunerie. à côté de M. Martin, chaussures.

Le public trouvera chez lui tout un assortiment de graines de semence de toutes variétés, des liqueurs et de la vaisselle.

La maison se recommande surtout par ses spécialités d'huiles de friture de table, d'olives et de cafés. *Les déguster c'est les adopter.*

Envoi d'échantillons sur demande.

REMERCIEMENTS

Les familles ALLEGRE et NURY remercient bien sincèrement leurs parents amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décés de leur père et grand'père

Allègre Théophile

A VENDRE

Une porte en très bon état
mesurant 2 m. 40 sur 2 m. 60, en 2 battants
S'adresser **CAVE NATIONALE**, 56, rue Saunerie, Sisteron.

A Remettre
FONDS D'ÉPICERIE
Très bien situé
S'adresser au Bureau du Journal.

La viande congelée
vaut la viande fraiche

(Extrait du Rapport de M. le Professeur H. Martel, Directeur du Service Vétérinaire à la Préfecture de Police de Paris, Membre de l'Académie des Sciences).

« De tous les aliments, la viande fraiche est certainement le plus coûteux. Il ne faut donc pas s'étonner si les bourses modestes recherchent un aliment de remplacement de prix moindre, capable de fournir à l'organisme un nombre égal d'éléments reconstituants. A cet égard, la viande congelée constitue l'Aliment de remplacement idéal. »

La Viande Congelée
est en vente à la **Boucherie RICHAUD**, *rue Saunerie, Sisteron.*

A REMETTRE DE SUITE
Epicerie bien achalandée
comprenant dépôt de lait
située au centre de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

Avis

M. Joseph LAUGIER informe ses amis et clients qu'il a rattaché son commerce de Bière et Limonade à l'établissement opérant sous le nom de **CAVE NATIONALE**, 56 rue Saunerie, à Sisteron, pour le commerce des VINS et SPIRITUEUX.

CAVE NATIONALE
— 56, Rue Saunerie, SISTERON —

Ouverture le 8 Novembre de cet établissement.

Vente en gros et en détail de Vins fins et de table de 1e choix, — Liqueurs et apéritifs. — Biere et Limonade.

Avis

M CHAIX Maurice informe ses fidèles clients qu'il vient d'ouvrir rue Saunerie un

MAGASIN d'AMEUBLEMENT

ou ils trouveront tout ce qu'il faut pour rendre l'intérieur du logis coquet et confortable.

Lire l'annonce en troisième page.

© VILLE DE SISTERON

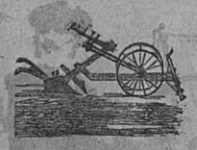

Chronique Agricole

Paris 30 Octobre. — Les 100 kilos, départ, logé, par wagon de 5.000 kilogs.

Paille Mélassée, 22 à 25 pour 100 de ure . . . . . 70.

Aliment mélassé SUCRAZOTE, 30 à 35 ur 100 de sucre . . . . . 80.

Son mélassé, 25 pour 100 de sucre . 92.

Aliment complet pour chevaux, 25 pour 0 d'avoine . . . . . 87.

Aliment complet pour chevaux, 50 pour 100 voine 110

Concentré pour vaches laitières, 20 pour 0 de protéine 120

Concentré pour bœufs à l'engrais 15 pour 0 108

Concentré pour moutons à l'engrais, 18 ur de proteine 110

Concentré pour porcs à l'engrais, 20 pour 0 de proteine 120

Provende mélassée pour volailles . 127

Provende mélassée pour lapins . . 122

L'Etat est dans la mélasse non seulement sens figuré, mais encore au sens propre mot. Il exploite le monopole de l'alcool ndustrie. Chaque année l'Etat achète une antité indéterminée d'alcool de mélasse, à prix fixé à l'avance. C'est ce prix qui par ie de conséquence établit le cours de la mélasse pour les acheteurs de cette denrée. squ'à présent les prix payés par l'Etat aient inférieurs à ceux offerts par les fabrants de produits mélassés, et en somme on tilisait assez peu de mélasse.

Mais voici que sans tenir compte de la pénurie extrême dans toutes les fermes, l'Etat décide de payer 270 frs l'hecto d'Alcool de mélasse, soit 100 frs d'augmentation d'un seul coup sur le prix de la dernière campagne. On a donc distiller davantage. Cette décision a été prise par le ministère des Finances dont dépend la règle des alcools, sans que le ministre de l'Agriculture soit intervenu pour défendre les intérêts de l'élevage.

Si les produits mélassés subissent une hausse sensible, c'est parce que le prix de la mélasse a plus que doublé en un an. L'Etat seul est responsable de cette hausse. Aucune raison valable ne peut être invoquée pour la justifier. La distillation n'est admissible que lorsqu'elle s'applique à des excédents de récolte. Or cette année la disette fourragère existe partout.

Produits Mélassés Sucrazote

les plus réputés — La plus forte production

157, *Avenue Malakoff, Paris 16*

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

0, Place de l'Horloge, Sisteron, reçoit **tous les jours**, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 heures.

AUTOMOBILES

CITROËN

Quelques Prix :

Type B - 12	
Camionnette Normande	19.000 francs.
Torpédo 5 places	20.500 —
Conduite Intérieure	24.000 —
Type B - 14	
Torpédo série	23.500 —
Torpédo Grand Luxe	25.000 —
Conduite Intérieure	30.000 —
Camion 1 tonne B - 15	
Chassis	20.000 —
Plateau, avant Torpédo	21.500 —
Plateau, avant Conduite intérieure .	22.000 —

NOTA. — Tous les modèles CITROEN sans exception, sont imposables 9 c.v. Ils ont les freins sur les 4 roues.

La B - 14, la merveille du SALON de PARIS est exposée chez l'Agent.

PROCHAINEMENT, vous y verrez la B 15 le fameux CAMION 9 CHEVAUX.

Garage BUÈS Frères

ETAT-CIVIL

du 6 au 12 Novembre 1926

NAISSANCES

Renée Lucie Marie Lombard, Les Capucins.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Paul-Auguste Pascalin, de la Bégude de Mazenc et Mlle Elise-Joséphine-Mélanie Bontoux, s. p. de Sisteron.

Décès

Jeanne-Marie Colombe Stéphanie Donnet, Vve Givandan, 61 ans, hôpital. — François-Théophile Allègre, 82 ans, cours M-Donnet.

La main d'œuvre devient introuvable

Ce n'est un mystère pour personne, et chacun dans notre région s'ingénie pour y remédier. L'un des meilleurs moyens est d'employer davantage le moteur électrique ; les affiches posées ces jours-ci sur nos murs semblent venir à point pour nous le rappeler. Elles montrent un moteur simple, solide, pas compliqué à employer d'après ceux qui s'en servent déjà et disent qu'il peut être mis entre toutes les mains.

N'hésitez donc plus à demander le moteur "CEM" à un électricien, ou, s'il n'y en a pas près de chez vous, à écrire à la

Cie Electro-Mécanique

29, boulevard d'Athènes, à Marseille.

Elle vous conseillera sur la force du moteur qui vous est nécessaire. 7561

Etude de Me **BUES**, notaire à **SISTERON (B-A)**

Successeur de Me **Borel**

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrat reçu par Me **Buès**, Notaire à Sisteron, le trente octobre dernier, enregistré,

La *Société des Forces Motrices de la Durance*, Société anonyme dont le siège social est à Lyon, rue Grolée, n° 9, a acquis de Monsieur Auguste, dit « Augustin » Henri Albin **Gallissian**, menuisier, demeurant à Sisteron, *une maison d'habitation* sise dans la ville de **Sisteron** faubourg de **La Baume**, rue du Rocher, paraissant cadastrée sous le numéro 73 de la section C, moyennant **deux mille francs** de prix principal, en sus des charges.

Copie collationnée de ce contrat d'acquisition a été déposée au Greffe du Tribunal des Basses-Alpes à Digne, le huit novembre courant et l'acte de dépôt dressé par le Greffier sera signifié incessamment :

1° A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Civil de première instance des Basses-Alpes à Digne ;

2° Et à Madame Louise **Besançon**, sans profession, épouse de Monsieur **Gallissian** vendeur susnommé, demeurant actuellement à Paris, 98, rue d'Angoulême (XIe arrondissement).

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale non inscrite.

BUES.

La HERNIE

et les DÉPLACEMENTS d'ORGANES

sont radicalement et infailliblement

SUPPRIMÉS par l'emploi des merveilleux *Appareils* inventés par le célèbre Spécialiste de Paris **M. A. CLAVERIE**

Les personnes souffrant de *Hernies Efforts* DESCENTES, etc., sollicitées ou non par les réclames des prétendus guérisseurs, ne doivent rien faire avant d'avoir essayé ces incomparables appareils, les **seuls vraiment scientifiques et efficaces.**

Elles *auront intérêt* à rendre visite à l'éminent Spécialiste des **Etablissements CLAVERIE** qui les recevra de 9 h. à 4 h. en faisant profiter gracieusement chacun des conseils de sa haute expérience à

VEYNES, Mardi 23 Novembre **Hôtel Dousselin.** (de 11 h. à 4 heures.)
GAP, Jeudi 25 **Hôtel des Négociants.**
DIGNE, Samedi 27, **Hôtel Rémusat.**
LARAGNE Dimanche 28, Hotel Moderne
SISTERON, Lundi 29, Hotel des Acacias.
FORCALQUIER, Mardi 30 Hotel Lardeyret

Un éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h à 4 heures à :
APT, Samedi 27 Novembre, **Hotel du Louvre.**

Traités de la Hernie, des Varices et des Affections Abdominales.

Conseils et renseignements gratis et discrètement.

A. CLAVERIE
234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

Conduite et dirigée par des personnalités régionales connaissant bien le pays, la Banque Régionale s'adapte absolument aux besoins du milieu où elle opère.

Ford

THE UNIVERSAL CAR

Cinq voitures occasion

à enlever de suite — Prix très bas

GARAGE BUES

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 3 millions)

Ancienne Banque

CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne Saint-Bonnet. Sisteron.**

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissemente d'effets de Commerce

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Location de Cofres-forts.

RAVIVEZ vous mêmes vos tissus avec le **LURO**

toutes nuances pour toutes teintes

EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 102.310

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITE** la **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes. la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

DIGNE, 13 Novembre, hôtel Boyer Mistre.

SISTERON, mercredi 17 Novembre de 8 heures à 3 heures hôtel des Accacias.

Nlle CEINTURE PERFECTIONNÉE

pour déplacement tous organes

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du côté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras 1 Bd. Henri IV, à Paris.

En vente à l'imprim. lib' MIEUTHER

« Au Confort pour tous »

CHAIX MAURICE

RUE SAUNERIE — SISTERON

AMEUBLEMENT en tous genres et pour toutes les bourses

LITERIE Fer et Cuivre

GLACES, CHAISES, FAUTEUILS

En un mot tout ce qu'il faut pour être bien chez soi.

(Le Magasin est ouvert de 7 heures à midi et de 1 heure 30 à 7 heures du soir)

Location d'Autos

—(Voiture spéciale pour le transport des malades)—

Jean RULLAN

Rue Mercerie - SISTERON - Basses-Alpes

TELEPHONE 17.

VENTE A CREDIT

CYCLES - MOTOS - CYCLECARS

ALCYON - PEUGEOT

Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)

— SISTERON —

Cycles AUTOS SPORTS

le vélo idéal pour un prix abordable

— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

LOCATION D'AUTOS

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

Café du Commerce — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de

Chaussures

de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

Acheteurs ! Réfléchissez !

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture

économique par excellence,
quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT

La Grande Marque Nationale

AMILCAR

Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

BERLIET

Le Roi des véhicules utilitaires

FIAT

La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER

La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR

La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* SISTERON (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) Essais gratuits de tous modèles

LOCATION D'AUTOMOBILES

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON